

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 7 Mars 1842.

Direction
des
Beaux-arts.
—
1^{er} Bureau.

Comptes
de
l'Académie de France
à Rome.

Monsieur le Directeur, les Comptes de l'Académie de France à Rome présentent, depuis plusieurs années, des déficits sur lesquels j'ai dû porter mon attention, et qu'il importe de faire cesser. J'ai donné en conséquence des ordres pour que cet objet soit examiné avec soin et pour qu'il me soit rendu compte des dépenses qui seraient susceptibles de diminution ou de suppression, afin que le crédit ouvert, chaque année par la Chambre, ne soit plus dépassé.

Je vous prie de vouloir bien m'aider, en cette circonstance, de vos lumières et de votre expérience et m'indiquer, de votre côté, les articles du Budget de l'école de Rome qui pourraient être modifiés, sans nuire au bien du Service.

En attendant que cette affaire soit réglée, j'ai invité M^r Florent Héraud à vous ouvrir chez les Correspondants ordinaires à Rome un crédit de 90,000^{fr}. pour les besoins de l'Académie, pendant l'exercice 1842. Je vous recommande de vous renfermer, autant qu'il sera possible, dans les limites de cette allocation, afin de me mettre à même de commencer dès à présent une réforme qui devient chaque jour plus urgente.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'Etat
de l'Intérieur.

à M^r le Directeur de l'Académie de France, à Rome.